

Association « La clé des Champs » Fontenay s/b

Et

Le Verger du Grand Morin (Bernard Lemoine, EARL Saint Gobert)

Contrat d'engagement AMAP pommes et poires

Saison 16 - Période du 21 septembre au 14 décembre 2023

Les signataires du présent contrat s'engagent à :

A adhérer à l'association « La clé des Champs »

Respecter les principes et les engagements suivants dans le cadre et le respect de la charte des AMAP

Engagements de l'adhérent :

- ♣ accompagner et soutenir le producteur dans son activité et ses projets
- ♣ gérer ses retards et absences aux distributions

Engagements du producteur partenaire :

- ♣ livrer **tous les mois** des fruits frais de qualité provenant de son verger en exploitation biologique
- ♣ donner régulièrement des nouvelles sur l'avancée des récoltes et état du verger

Engagements communs :

Les partenaires s'engagent à partager les risques (aléas climatiques, ravageurs, et maladies) à participer dans la mesure de leurs possibilités à la vie de l'association.

Calendrier de distributions: les livraisons sont prévues tous les mois entre septembre et décembre 2023

A partir du 21 septembre le jeudi de 18h45 à 20h00 au 20 rue Emile Boutrais

En semaine B : 19 octobre, 16 novembre, 14 décembre 2023

Pour des pommes, du pétillant de pommes et de la gelée = 4 distributions

Pour les poires = 2 distributions

pour la saison 16

Le kilo de pommes est à 2,85€

Le kilo de poires est à 3,15€

La bouteille de 75cl de pétillant est à 3,6€

Le pôt de gelée de pomme est à 3,9€

Dossier :

Le contrat est à renvoyer par mail (même sans signature) à « la clé des champs »

Le chèque (voir le montant dans les tableaux ci-dessous) libellé au nom de « EARL st Gobert » est à remettre à la distribution à Françoise Barruel/Véronique Pohu Le plus rapidement possible ou par courrier à Françoise Barruel 11 rue Guynemer 94120 Fontenay s/b

€

Association « La clé des Champs » Fontenay s/b
 Et Le Verger du Grand Morin (Bernard Lemoine, EARL Saint Gobert)

Contrat d'engagement AMAP pommes et jus de pommes
 Saison 16 - 2023

Modalités d'inscription : Vous pouvez vous inscrire pour ,
 1, 2, 3, 4, 6 ... kilos de pommes ou poires chaque mois ,
 1, 2, 3bouteilles ou gelée par mois

Les livraisons **19/10, 16/11, 14/12**

Nombre de 1 kilo de pommes	Prix au kilo x Nb de distributions	Prix des pommes 2023 x Nombre de kilo
...	2,85€x3= 8,55 €	8,55 € x ... =
Nombre de 1 kilo de poires	Prix au kilo x Nb de distributions	Prix des poires 2023 x Nombre de kilo
	3,15€x1 = 3,15	3,15€x =
	Pétillant75cl 19/10 Nb de bouteilles = 16/11 Nb de bouteilles = 14/12 Nb de bouteilles =	Gelée pôt 19/10 Nb de gelée = 16/11 Nb de gelée= 14/12 Nb de gelée=
	Nombre de bouteilles pour 4 mois X 3,6€ =	Nombre degelée pour 4 mois X 3,9 = €
TOTAL	Pommes, Paires, gelée, pétillent	€

On vous demande de faire un seul chèque si possible pour ce 1^{er} contrat donné en novembre

Nom, prénom :

Adresse :

Téléphone (s) :

Adresse Mail :

Fait à _____ le _____

Nom et signature précédé de la mention « lu et approuvé » (pour l'adhérent)

Bernard Lemoine « le verger du grand Morin »

Signature

